

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

A. VANNACQUE

Statistique de la fabrication des valeurs fiduciaires postales

Journal de la société statistique de Paris, tome 36 (1895), p. 95-103

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1895__36__95_0

© Société de statistique de Paris, 1895, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV.

STATISTIQUE DE LA FABRICATION DES VALEURS FIDUCIAIRES POSTALES.

INTRODUCTION.

L'Administration des postes et des télégraphes met en circulation, dans le public, un certain nombre de valeurs de convention auxquelles on donne, dans la pratique, la dénomination de valeurs fiduciaires. D'une manière absolue, cette appellation n'est pas exacte, car les valeurs créées par la poste n'ont comme garantie, ni un dépôt d'or ou d'argent, ni une créance commerciale reposant sur l'achat de marchandises réelles; ces valeurs ne constituent pas davantage une sorte de monnaie de papier, car la poste ne les émet pas pour les échanger contre de l'or ou de l'argent monnayés; ce n'est qu'à titre tout à fait exceptionnel que, dans les transactions privées, elles servent d'appoint pour le paiement de très petites sommes. Elles ne sauraient, en effet, servir de monnaie, car une fois que la poste les a émises, elle ne les reprend jamais contre espèces, afin de bien marquer que ses figurines ne sont pas de la monnaie de papier dont le propre est d'être à tous moments échangeables contre de l'or ou de l'argent, sous réserve du change.

Dans ces conditions, les valeurs émises par la poste représentent le prix payé d'avance d'un service postal. La figuration des vignettes indique la nature du service à rendre et la valeur conventionnelle qui leur est attribuée détermine la quantité de ce service. Ces valeurs ont une grande analogie avec les tickets des compagnies de chemin de fer qui n'ont, théoriquement, aucune valeur vénale entre les mains de la personne qui les possède, mais qui donnent droit à un transport dans les conditions de distance et de classe portées audit ticket. Quoi qu'il en soit de ces observations, la dénomination de valeurs fiduciaires a prévalu dans la pratique, parce qu'à raison même du mode de comptabilité auquel elles sont soumises, les figurines postales représentent une valeur réelle pour l'Administration qui les émet. Voici comment :

Tant que les figurines sont en dépôt à l'atelier de fabrication, elles ne représentent, à l'actif, que le coût de leur fabrication; mais, lorsqu'elles sont envoyées dans les recettes pour être mises en circulation, elles sont prises en charge par les rece-

veurs, c'est-à-dire que les receveurs les reçoivent en caisse comme valeurs dont ils sont comptables. Dès ce jour même les timbres-poste sont considérés comme vendus et leur montant entre *ipso facto* dans les produits des postes, quel que soit d'ailleurs le moment réel où le bureau de poste les échange au public contre argent. A ce titre spécial, ce sont donc bien des valeurs fiduciaires, non eu égard au public, mais eu égard à l'Administration.

L'usage des figurines postales, dont la plus usitée et la plus connue est le timbre-poste, est relativement récent en France. Admis en Angleterre le 10 janvier 1840, il fut introduit chez nous vers le commencement de la seconde moitié de ce siècle, sous la direction de M. Étienne Arago, par le décret-loi du 30 août 1848, avec mise en application à partir du 1^{er} janvier 1849.

Aujourd'hui, les valeurs postales se sont considérablement développées; elles forment 5 groupes différents :

Les timbres-poste.

Les chiffres taxes.

Les cartes postales et télégraphiques.

Les enveloppes et les bandes affranchies.

Les tickets téléphoniques.

Enfin, une valeur spéciale, le timbre-épargne, a eu, pendant quelques années, une circulation assez active, car il en a été fabriqué pour près de 16 millions 1/2 de francs, mais nous n'en parlerons pas, car créé en 1882, la fabrication de cette valeur a été arrêtée en 1888.

Notre intention n'est pas de faire l'histoire de ces diverses valeurs fiduciaires, ni d'entrer dans les détails de leur nomenclature, pas même d'en indiquer le mode d'emploi. Ces sujets ont été traités à maintes reprises, surtout depuis que la timbrologie est devenue une science d'érudition très répandue. Notre but, limité, est de produire la statistique, non encore publiée jusqu'ici, de la fabrication des figurines postales.

TIMBRES-POSTE.

La fabrication des timbres-poste, commencée dans le second semestre de 1848, a été en progressant avec une étonnante rapidité.

Le nombre (car ce n'est que des nombres dont nous nous occupons et non des valeurs) de ces timbres est monté successivement de 17969100 timbres pendant les 6 derniers mois de 1848 à 34188000 timbres en 1850, à 281 millions de timbres en 1860, à 475 millions en 1870, à 874 millions en 1880, à 1106 millions en 1890, et enfin à 1485 millions en 1892.

Le total général pendant cette période de 45 ans atteint le chiffre de 26258 millions de timbres dont le détail est porté au tableau ci-après. Les collectionneurs ont donc de la marge pour se livrer à leurs recherches.

TABLEAU.

Années.	Timbres-poste.	Années.	Timbres-poste.
1848.	17 969 100	1872.	569 459 100
1849.	36 663 900	1873.	582 898 800
1850.	34 188 000	1874.	565 371 000
1851.	34 188 000	1875.	590 135 400
1852.	24 310 500	1876 (1 ^{er} semestre).	238 426 500
1853.	36 740 400	1876 (2 ^e semestre)	493 142 400
1854.	88 259 100	1877.	744 676 800
1855.	152 078 700	1878.	667 583 400
1856.	185 712 000	1879.	800 214 600
1857.	194 928 600	1880.	874 912 800
1858.	196 791 900	1881.	998 234 100
1859.	239 858 400	1882.	1 002 418 800
1860.	281 632 500	1883.	944 908 800
1861.	320 938 200	1884.	1 024 401 900
1862.	355 678 800	1885.	1 141 216 200
1863.	386 237 100	1886.	1 012 779 600
1864.	383 842 800	1887.	1 170 910 800
1865.	428 196 600	1888.	1 203 392 400
1866.	464 851 800	1889.	1 285 053 300
1867.	487 116 300	1890.	1 106 478 900
1868.	529 842 600	1891.	1 539 638 400
1869.	525 368 400	1892.	1 485 570 300
1870.	475 588 800	Total.	<u>26 258 533 800</u>
1871.	335 176 000		

Sur ce chiffre de 26 258 533 800 timbres, 8 763 000 300 ont été fabriqués antérieurement au second semestre de 1876. Nous n'avons plus aujourd'hui de renseignements absolument précis sur *le nombre* de ces timbres par classes de quotité; mais nous savons d'une manière positive comment se décomposent, par séries de valeurs les 17 495 533 500 timbres directement fabriqués par la Direction générale des postes et des télégraphes. Voici cette décomposition :

1 ^o Timbres de 0,15	8556 152 700
2 ^o — 0,05	3383 318 100
3 ^o — 0,01	2354 395 200
4 ^o — 0,25	1 162 945 500
5 ^o — 0,02	814 828 200
6 ^o — 0,10	474 732 900
7 ^o — 0,03	244 578 300
8 ^o — 0,04	140 505 300
9 ^o — 0,30	111 991 800
10 ^o — 0,40	78 134 400
11 ^o — 0,20	71 834 100
12 ^o — 1 »	41 524 200
13 ^o — 0,75	34 389 300
14 ^o — 0,35	14 228 400
15 ^o — 0,50	10 307 100
16 ^o — 5 »	1 668 000
Total égal.	<u>17 495 533 500</u>

Si on examine maintenant les timbres non plus dans leur chiffre global, mais par année de fabrication, on voit que cette fabrication n'est pas régulière, elle varie, au contraire, considérablement d'une année à l'autre, sous le coup de circonstances diverses et particulièrement du montant des réserves et des besoins reconnus du public. Sans rechercher ici quelles sont les causes générales ou particulières de ces variations, nous en reproduisons le tableau, en indiquant ci-après, pour chaque catégorie de timbres, les années marquées par les fabrications les plus fortes et les plus faibles.

Désignation des timbres.	Fabrication			
	plus forte		plus faible.	
	Années.	Nombres.	Années.	Nombres.
0,01	1891	217 831 800	1878	54 891 300
0,02	1877	96 528 000	1880	26 946 600
0,03	1892	31 320 000	1890	3 450 000
0,04	1877	18 300 600	1883	74 100
0,05	1892	320 167 500	1877	56 424 000
0,10	1877	49 800 000	1882	495 000
0,15	1891	789 834 900	1877	92 651 700
0,20	1891	5 926 800	1882	538 500
0,25	1877	319 423 200	1879	30 993 600
0,30	1886	11 721 000	1883	57 300
0,35	1878	5 498 100	1891	14 400
0,40	1890	7 902 000	1884	15 600
0,50	1890	895 1100 (1)	1892	272 400
0,75	1877	10 863 300	1881	600
1 »	1877	10 611 900	1881	300
5 »	1878	304 800	1885	4 500

Disons, pour terminer cet ordre d'idées, que l'année pendant laquelle il a été fabriqué le plus de timbres est l'année 1891, qui a vu sortir des ateliers 1 539 638 400 timbres; l'année 1892 suit de près avec 1 485 570 300 timbres.

CHIFFRES-TAXES.

A l'inverse du timbre-poste, qui représente le prix, payé d'avance, d'un service postal à rendre, le chiffre-taxe représente le prix dû, d'un transport postal effectué avant paiement de la taxe. Il est hors de notre cadre de rappeler les cas, d'ailleurs fort connus, où il est fait emploi des chiffres-taxes; il nous suffira seulement d'insister sur cette considération que le chiffre-taxe, simple pièce comptable, n'est utilisé que par les agents des postes; il n'entre pas dans la circulation et n'est pas vendu au public.

Institué par décision du Ministre des finances en date du 14 octobre 1858, le chiffre-taxe n'a été fabriqué directement par l'Administration qu'en 1881, par une première série de 1 243 800 chiffres-taxes à 0 fr. 30.

(1) Année de première fabrication.

Le total de la fabrication atteint, à l'heure actuelle, le nombre de 81 235 200 chiffres-taxes, ainsi répartis, de 1881 à 1892, inclusivement :

1881. . .	1 243 800	1888. . .	7 137 300
1882. . .	32 100 000	1889. . .	5 049 900
1883. . .	5 541 100	1890. . .	1 128 000
1884. . .	1 294 500	1891. . .	6 587 400
1885. . .	4 868 400	1892. . .	12 258 000
1886. . .	3 532 800	Total. . .	<u>81 235 200</u>
1887. . .	5 511 000		

La représentation de ces 81 235 200 chiffres-taxes, classés, non plus par importance de fabrication annuelle, mais par catégorie de taxes, est la suivante :

Chiffres-taxe de 0,30	35 333 700	Chiffres-taxes de 0,04. . .	2 206 800
— 0,40.	11 800 800	— 0,40. . .	1 977 900
— 0,45 .	7 858 200	— 0,60. . .	1 621 500
— 0,05. . .	5 631 300	— 1 » . . .	1 160 100
— 0,01. . .	3 204 300	— 0,50. . .	1 032 000
— 0,03. . .	3 119 400	— 2 » . . .	723 900
— 0,20. . .	2 853 900	— 5 » . . .	476 100
— 0,02. . .	2 235 300		

Les années les plus fortes de fabrication ont été 1882, avec 32 100 000 chiffres-taxes et 1892 avec 12 258 000 chiffres-taxes; les années les plus faibles, 1883, avec 5 541 000, et 1890, avec 1 128 000 chiffres-taxes.

LES CARTES.

Les cartes livrées au public par la poste française sont de trois sortes : 1^o les cartes postales; 2^o les cartes-lettres et 3^o les cartes-télégrammes.

Carte postale. — La première idée de la carte postale, émise à la conférence internationale de Carlsruhe en 1865, n'a pas eu de succès immédiat : ce mode de correspondance a été inauguré en Autriche 4 ans après au tarif de 2 kreutzers (0 fr. 05). Retardée en France par les conséquences financières des événements de 1870-1871, la carte postale, créée par la loi du 20 décembre 1872, a été livrée en vente à 0 fr. 10 et 0 fr. 15 à partir du mois de janvier 1873.

Depuis 1878, il en a été fabriqué de 4 types, savoir :

Cartes 0,10.	520 098 350
— 0,20.	1 515 012
— 0,15.	1 003 075
— 0,30 avec réponse payée . .	34 659
Total.	<u>522 651 096</u>

Ce total se répartit ainsi qu'il suit pendant les 15 années observées :

1878 . . .	17 796 100	1886 . . .	35 635 664
1879 . . .	26 049 829	1887 . . .	36 585 550
1880 . . .	27 756 783	1888 . . .	39 080 960
1881 . . .	30 871 158	1889 . . .	42 122 951
1882 . . .	31 324 475	1890 . . .	38 693 514
1883 . . .	32 549 125	1891 . . .	46 209 802
1884 . . .	33 650 000	1892 . . .	49 835 235
1885 . . .	34 489 950	Total . . .	<u>522 651 096</u>

De 1878 à 1892, l'Administration a fabriqué, chaque année, un nombre plus ou moins considérable de cartes à 0 fr. 10. La fabrication annuelle la plus forte a été de 49543575 cartes en 1892 et la fabrication la plus faible de 16793025 en 1878. Le type de 0 fr. 20 n'a été fabriqué qu'en 1879 (682236 cartes) et de 1885 à 1892, sans interruption, mais avec des variations de quantités de 7764 cartes en 1890 et 291660 cartes en 1892. Les cartes de 0 fr. 15 n'ont eu qu'une émission, en 1878, au nombre de 1003075. Enfin, en ce qui concerne les cartes de 0 fr. 30, avec réponse payée, il en a été fabriqué 17343 en 1879; 8658 en 1880, et exactement la même quantité en 1881.

Cartes-lettres. — La fabrication des cartes-lettres a commencé en 1886 et elle a atteint jusqu'en 1892 le nombre de 53282199 unités, savoir :

1886 . . .	6 756 687	1890 . . .	6 768 000
1887 . . .	6 624 072	1891 . . .	8 242 152
1888 . . .	6 837 888	1892 . . .	<u>11 614 008</u>
1889 . . .	6 439 392	Total . . .	<u>53 282 199</u>

Sur ces 53282199 cartes-lettres, il y en a eu 52139631 de 0 fr. 15 et 1142568 de 0 fr. 25.

Cartes-télégrammes. — Le groupe des valeurs fiduciaires réunies sous la dénomination de cartes-télégrammes comprend les 7 types ci-après pour un total général de 38895747 cartes, ainsi réparties pour chaque type :

Cartes-télégrammes 0,30 (ordinaire)	22549080
— 0,30 (Préfecture de la Seine)	22720
— 0,50 — —	15 692 877
— 0,60 (ordinaire réponse payée)	183 936
— 0,60 (caisse d'épargne)	182 228
— 1 » — —	47 348
Enveloppes pneumatiques	207 558
Total	<u>38 895 747</u>

Si on recherche la fabrication annuelle de ces 38895747 cartes-télégraphiques, on voit qu'elle s'établit ainsi qu'il suit :

1879. . .	348165	1887. . .	3929076
1880. . .	889347	1888. . .	3289062
1881. . .	1191522	1889. . .	4056498
1882. . .	1492203	1890. . .	5033474
1883. . .	2124075	1891. . .	3531081
1884. . .	3185985	1892. . .	5018343
1885. . .	2417380	Total. . .	<u>38895747</u>
1886. . .	2389536		

Dans leur ensemble, les trois grandes classifications des cartes donnent, au point de vue de la fabrication, les résultats généraux ci-après :

Cartes-postales	522651096
Cartes-lettres.	53282199
Cartes-télégrammes	38895747
Total.	<u>614829042</u>

ENVELOPPES ET BANDES.

Après les timbres-poste, les chiffres-taxes, les cartes postales, cartes-lettres et cartes-télégrammes, une autre catégorie importante de valeurs fiduciaires est composée des enveloppes et des bandes fabriquées par l'Administration des postes pour les besoins du public.

Ce n'est que le 20 avril 1882 que la France a adopté le système des enveloppes timbrées, appliqué en Suède dès 1823 et usité en Chine depuis un temps très reculé.

De 1882 à 1892, il a été fabriqué en France un total de 172044220 *enveloppes* et de 157382660 *bandes*.

Les *enveloppes* sont des cinq types ci-après :

0,05 grand format.	2081820
0,05 petit —	130823020
0,15 grand —	14949680
0,15 moyen —	15297220
0,15 petit —	8892480
Total.	<u>172044220</u>

Cette fabrication a donné lieu pendant 11 ans à un travail annuel que résume le travail ci-après :

1882. . .	5402832	1888. . .	20810320
1883. . .	30437164	1889. . .	12400988
1884. . .	20289220	1890. . .	13457108
1885. . .	16543800	1891. . .	12209888
1886. . .	12510188	1892. . .	9908568
1887. . .	18074144	Total. . .	<u>172044220</u>

Quant aux *bandes* timbrées, leur total de 157 382 660 se répartit en cinq types, savoir :

Bandes à 0,01. . .	121 553 520	Bandes à 0,04. . .	24 000
— 0,02. . .	24 688 500	— 0,05. . .	12 000
— 0,03. . .	11 104 640	Total. . . .	<u>157 382 660</u>

Voici la répartition de ce total par année de travail :

1882. . .	5 198 000	1888. . .	15 688 400
1883. . .	10 342 760	1889. . .	20 178 000
1884. . .	8 709 040	1890. . .	11 614 000
1885. . .	15 387 200	1891. . .	20 894 140
1886. . .	7 116 660	1892. . .	28 164 460
1887. . .	14 090 000	Total. . .	<u>157 382 660</u>

Comme résultat général, la fabrication des enveloppes et des bandes réunies arrive au total de 329 426 880 unités, savoir :

Enveloppes.	172 044 220
Bandes.	157 382 660
Total.	<u>329 426 880</u>

TICKETS TÉLÉPHONIQUES.

La dernière valeur fiduciaire dont nous ayons à nous occuper est le ticket téléphonique, de date toute récente, puisque sa création ne remonte pas au delà de 1885. Il y a 5 sortes de tickets téléphoniques, dont la mise en vente a nécessité une fabrication de 3521 664 unités, dont la répartition entre les 5 sortes est faite comme suit :

Tickets de 0,25. . .	386 640	Tickets de 1 ». . .	581 976
— 0,30. . .	41 904	— 3 ». . .	209 592
— 0,50. . .	2 301 552	Total. . . .	<u>3 521 664</u>

Total qui, par année, donne la fabrication ci-après :

1885. . .	529 848	1890. . .	278 280
1886. . .	»	1891. . .	427 824
1887. . .	139 032	1892. . .	1 500 408
1888. . .	188 496	Total. . .	<u>3 521 664</u>
1889. . .	457 776		

Cette courte nomenclature de la fabrication des valeurs fiduciaires postales serait incomplète, si les différentes énumérations de chiffres qui la composent n'étaient pas reliées entre elles par une analyse, qui permette d'embrasser, d'un coup d'œil, l'ensemble du travail. Quelques chiffres suffisent pour grouper les divers éléments compris dans ce travail, les voici :

Désignation des valeurs.	Nombre d'unités fabriquées.
Timbres-poste	26 258 533 800
Chiffres-taxes.	81 235 200
Cartes postales, lettres et télégraphiques. .	614 829 042
Enveloppes et bandes	329 426 880
Tickets téléphoniques	3 521 664
Total.	27 287 546 586

Tel est le chiffre formidable de titres de dimensions et de valeurs diverses que l'Administration des postes et des télégraphes a créés depuis 17 années. Encore, ne sont pas compris dans ce chiffre les 16 412 400 timbres-épargne que l'atelier de fabrication des postes a fournis de 1882 à 1888 à la Caisse nationale d'épargne, non plus que les vignettes en nombre plus considérable encore, que le même atelier livre aujourd'hui à la même Caisse, pour l'inscription sur les livrets, des versements des déposants. Dans l'énumération qui précède ne figurent pas encore les titres de mandats postaux, au nombre de 25 millions en moyenne par an, ce qui, pour 17 ans, atteint un total de 425 millions de mandats, au minimum. Enfin, l'atelier de fabrication des postes et des télégraphes imprime encore pour le compte de particuliers et de gouvernements étrangers des timbres-poste, des cartes-lettres et postales, des bandes et enveloppes, des couvertures de livrets d'identité, etc., etc.

Tous ces travaux exécutés avec soin et rapidité dans des conditions particulières d'économie font de l'atelier des postes et des télégraphes, qui constitue un service dépendant de la division du matériel, un atelier modèle que conduit, avec un grand dévouement et une haute connaissance technique, M. Gaumel, sous la direction, il y a peu de temps encore, de l'habile ingénieur, M. Trotin, qui l'a installé, et aujourd'hui, de M. Clérac, aussi apprécié que son prédécesseur. La comptabilité de la fabrication est tenue avec la méthode la plus scrupuleuse, par M. Ducloux, sous le contrôle de la division de la comptabilité.

Auguste VANNACQUE.